

after July 1, 1957, the Canadian defence authorities will find it necessary to terminate special language training facilities which have been maintained as an additional service for NATO students at London, Ontario. As instructions will continue to be given in English both in air and in classroom it is understood your authorities will arrange to have all students brought to the required level of language proficiency prior to their arrival in Canada.

5. Accept, Excellency, the renewed assurance of my highest consideration.

THOMAS A. STONE

Canadian Ambassador.

The Canadian Ambassador to the Netherlands to the Secretary
L'Ambassadeur du Canada aux Pays-Bas au Secrétaire d'Etat
des Affaires étrangères des Pays-Bas
CANADIAN EMBASSY

AMBASSADE DU CANADA

La Haye, le 12 avril 1957

EXCELLENCY

Consieur le Ministre
Le Gouvernement canadien a donné son attention aux difficultés que le
Gouvernement néerlandais a rencontrées dans la formation de son
armée dans le cadre d'un plan national relatif à la formation de
personnel dans le cadre de certaines unités pour un usage
spécifique de la Défense des Pays-Bas. Les dispositions prises en
vue de la formation de ce personnel ont été étudiées et les
dépenses nécessaires ont été évaluées. Il est prévu que les
dépenses de formation de ce personnel seront couvertes par le
Gouvernement néerlandais pendant la période de formation.
Le Gouvernement canadien a l'honneur de vous adresser
par la présente les recommandations formulées par le
Comité militaire de l'OTAN à la réunion du Comité militaire de
l'OTAN tenue à Washington le 12 octobre 1956. L'aviation royale du
Canada ouvre chaque année à l'aviation
royale des Pays-Bas les facilités nécessaires pour l'entraînement
de 30 élèves-pilotes de cette-ci, à partir de l'année 1957-1958.
Ces dispositions seront considérées comme venant en continuation
de l'entraînement des élèves-pilotes de l'OTAN, après
le 30 juin 1957, dans le cadre de l'entraînement des élèves-pilotes
de l'OTAN. Le nombre d'élèves conviendra être réglé dans le cadre
de l'entraînement du Canada par contingents à peu près égaux au long de
chaque année d'entraînement. Le nombre d'élèves de chaque contingent
seront convenus entre le Canada et les Pays-Bas à l'occasion de l'entraînement
de l'OTAN.